



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Attribution des premiers logements sociaux dans les communes

Question écrite n° 17165

Texte de la question

Mme Annick Cousin interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur l'attribution des premiers logements sociaux dans les communes. Au 1er janvier 2023, 15,9 % des résidences principales en France sont des logements locatifs sociaux, soit 5,3 millions de logements sociaux. Le nombre de demandes de logement social est 4,3 fois supérieur au nombre de logements disponibles à la location au cours de l'année. Toutefois, malgré leur rôle central, les maires disposent de peu de pouvoirs au sein des commissions d'attribution des logements locatifs sociaux. Pourtant, ils sont les mieux placés pour comprendre les problématiques de leur ville et son développement au sein de ces commissions. Lors de son discours de politique générale, M. le Premier ministre a annoncé que le Gouvernement allait « donner la main aux maires dans l'attribution des premiers logements sociaux construits sur leur commune ». Cette demande a été formulée depuis de nombreuses années par les élus locaux de divers horizons politiques. Une proposition de loi en ce sens a été adoptée il y a quelques mois au Sénat. M. le ministre a également évoqué une réforme de la loi dite « SRU ». Elle lui demande de l'éclairer sur l'état d'avancement de cette mesure ainsi que sur le calendrier à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Cousin](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17165

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2946

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)